Flash Economie

N° 80
8 juillet 2025

Même si l'Union européenne était la seule région à lutter contre le réchauffement climatique, il faudrait qu'elle persiste à se décarboner

Dans le scénario du pire, l'Union européenne reste la seule région du monde à conserver l'objectif d'aboutir à zéro émission nette en 2050.

Même si c'était le cas, l'Union européenne aurait intérêt à conserver l'orientation de ses politiques climatiques. En effet, les dernières estimations[1] de l'effet du réchauffement climatique sur le PIB mondial montrent que le réchauffement réduit tellement le PIB (1°C de hausse de la température de la planète réduit le PIB mondial de 12%) qu'il est rentable, du seul point de vue de l'Europe, de poursuivre sa politique de décarbonation.

Patrick Artus
Conseiller économique senior
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus
Patrick Artus

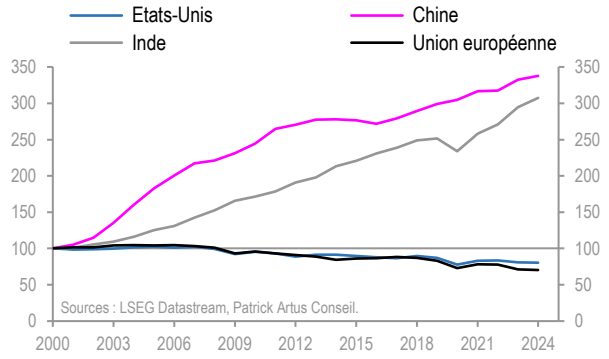
Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

(1) Bilal, A., & Känzig, D. R. (2024). *The macroeconomic impact of climate change: Global vs. local temperature* (No. w32450). National Bureau of Economic Research.

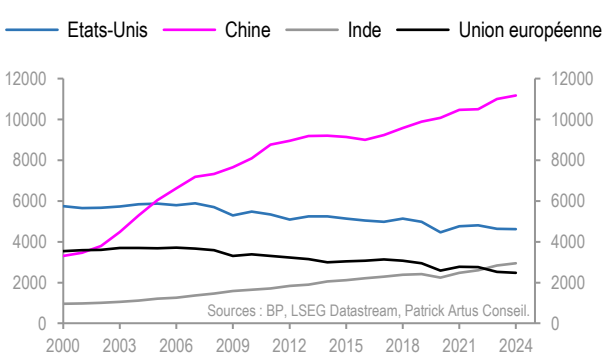
Et si l'Union européenne restait la seule à lutter contre le changement climatique ?

Dans le scénario du pire, l'Union européenne est la seule région du monde à continuer à lutter contre le changement climatique et à réduire ses émissions de gaz (**Graphiques 1/2**), avec l'objectif d'aboutir à zéro émission nette en 2050.

Graphique 1
Emissions de CO2 (100 : 2000)



Graphique 2
Emissions de CO2 (en millions de tonnes)



Les Graphiques 1 et 2 montrent qu'aujourd'hui, le rythme de diminution des émissions est à peu près le même aux Etats-Unis et dans l'Union européenne mais que le niveau des émissions de CO_2 est beaucoup plus élevé aux Etats-Unis.

Nous nous posons la question suivante : si l'Union européenne reste la seule à essayer de faire disparaître ses émissions de gaz, compte tenu de ce qu'**elle ne représente que 6% des émissions globales de gaz à effet de serre, faut-il qu'elle persiste dans sa stratégie d'arriver à zéro émission nette en 2050** ?

L'effet du réchauffement climatique sur le PIB mondial

Un travail de recherche très intéressant de Bilal, A., et Känzig, D. R. montre que **1°C de réchauffement de la température globale de la planète réduit le PIB mondial, après quelques années, de 12%.** Or, sans action contre le réchauffement climatique, et si les Etats-Unis arrêtent de promouvoir les énergies renouvelables et même passent à une politique favorable aux énergies fossiles, **le réchauffement de la planète**, par rapport à l'ère préindustrielle, qui est de 1,1°C en 2024, **pourrait atteindre 4°C en 2100**.

L'Europe a-t-elle intérêt à agir seule contre le réchauffement climatique ?

Si l'Europe agit seule contre le réchauffement climatique, les émissions de CO_2 de la planète seront réduites de 6%, ainsi que la hausse de la température mondiale en 2100. Si cette dernière devait passer de 1,1°C en 2024 à 4°C en 2100, elle ne passerait donc que de 1°C à 3,8°C.

Si on utilise les estimations de Bilal, A., et Känzig, D. R., cette réduction de la température de la planète éviterait 2,4% de réduction du PIB mondial.

Or, **les investissements nécessaires pour la transition énergétique sont de l'ordre de 2 points de PIB par an pour l'Europe** : en investissant 2 points de PIB dans la transition énergétique chaque année, l'Europe éviterait 2,4% de réduction de son PIB, aussi chaque année ; cet investissement profiterait bien sûr à tous les pays, même ceux qui ne font pas l'effort de réduire leurs émissions de CO_2, **mais il serait rentable pour l'Europe**.

Synthèse : même si l'Europe était la seule à lutter contre le réchauffement climatique, il faudrait qu'elle le fasse

Les estimations récentes de l'effet négatif de la hausse de la température de la planète sur le PIB mondial sont tellement élevées (12% de perte de PIB pour 1°C de hausse de la température) que même si l'Europe ne réduit que 6% des gaz à effet de serre mondiaux, il serait rentable que, même si elle est seule à poursuivre une politique d'arrêt des émissions de CO_2, elle la poursuive.

Le coût en investissement de cette politique serait en effet inférieur au supplément de PIB fourni, pour l'Europe et pour l'ensemble de la planète, par l'arrêt des émissions de CO_2 de la seule Europe.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.